



LES WOLVES CHARLEROI

Inline Hockey Club asbl

Saison 2020-2021 - Début de la saison :

Samedi 5 septembre à partir de 9h30

Salle de l'ARC-EN-CIEL

Place du Prieuré, 22 – 6040 – JUMET

Horaire entraînements :

Mercredi :

Heures	Catégories
15h - 16h30	U10-U12
16h30 - 18h	U14
18h - 19h30	U17
19h30 – 21h	D2 (U21) D2
21h - 22h30	D1a D1b

Samedi :

Heures	Catégories
9h30 10h30	Débutants
10h30 12h	U10-U12
12h 13h30	U14
13h30 15h	U17
15h 16h30	D2 (U21) D2
16h30 18h	D1 b
18h 20h	D1 a

MONTANT DES COTISATIONS ANNUELLES :

- Débutants 150 €
- Catégories U10-12 U14 U16 300 €
- Catégories u18/20 310 €
- Catégories seniors 320 €
- Réduction familles nombreuses : 2^{ème} cotisation : -5%
3^{ème} cotisation : -10%

(La cotisation la plus élevée est considérée comme la 1^{ère} cotisation)

Le club organise des entraînements en fonction des catégories pour permettre aux joueurs de progresser dans leur sport et d'avoir une cohésion sportive lors des matchs de compétition. Les joueurs sont donc tenus de venir à chaque entraînement (sauf raison impérieuse) et de ce fait la cotisation est due dans son intégralité pour toute la saison de septembre à juin.



LES WOLVES CHARLEROI

Inline Hockey Club asbl

Les cotisations sont à payer en espèces au secrétaire du Club ou par virement bancaire sur le compte **ING BE32 3630 3931 0302**. Dans ce cas, veuillez indiquer le Nom et prénom du joueur en communication. Il est possible d'effectuer le paiement en 2 versements moyennant le respect impératif des dates suivantes :

- 1^{er} versement **avant le 15 Septembre** (min.50%) dans le cas où celle-ci ne sera pas versée le joueur **ne sera pas affilié, donc pas assuré** et ne pourra donc participer à aucune compétition officielle)
- 2^{ème} versement le solde pour le **22 Novembre 2020 au plus tard**.

Les frais de cotisation couvrent :

- l'affiliation à la fédération incluant l'assurance ARENA
- le paiement des matchs à la fédération
- le défraiement des arbitres de matchs
- la location de la salle ARC-EN-CIEL
- le défraiement des entraîneurs
- l'achat des pucks et autres équipements nécessaires

TRES IMPORTANT :

- 1) Le document d'affiliation doit nous parvenir pour le **12 septembre 2020 au plus tard**.
- 2) Pour participer officiellement au championnat, votre inscription ne sera entérinée et validée qu'après le 1^{er} versement et la réception des documents dûment complétés par l'affilié. (Signature – **certificat médical avec cachet du médecin**)
- 3) Pour les nouvelles affiliations, il est impératif de joindre une photo récente (format C.I.) et une photocopie recto-verso de la carte d'identité.
- 4) La responsabilité des parents reste entière pour les joueurs présents dans la salle en dehors de leurs heures d'entraînements.
- 5) Le règlement d'ordre intérieur est affiché dans la buvette de notre nouvelle salle ainsi que sur le site des Wolves Charleroi. www.wolvescharleroi.be

Une brocante sera organisée en début de saison les samedis de septembre, à partir 9h30

Tous les documents et renseignements pour la nouvelle saison seront disponibles sur le site :
www.wolvescharleroi.be

A très bientôt en bonne forme pour attaquer la nouvelle saison.

Le Comité des Wolves